

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

Abidjan, le 17 MAI 2024

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

N° 10 / MEMFPMA/DGFP/DC-oh

COMMUNIQUE

Les personnes désireuses de postuler **en qualité d'acteur** dans le processus d'organisation des concours administratifs, au titre de la session 2024, sont invitées à s'inscrire en ligne sur le site internet du Ministère d'État, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, ***www.fonctionpublique.gouv.ci***, **du vendredi 17 mai au dimanche 16 juin 2024, délai de rigueur.**

Les catégories d'acteurs concernées sont :

- les formateurs aux cours de préparation en ligne des candidats dans les matières suivantes : Connaissance du Statut Général, Comptabilité, Droit Administratif, Secrétariat (Étude de Cas), Finances Publiques, Français (Mise au Net), Logique, Management des Organisations Publiques, Mathématiques, Organisation Politique, Administrative et Judiciaire (OPAJ), Psychopédagogie et Système Éducatif Ivoirien, Rédaction Administrative et Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) ;
- les auteurs de sujets de composition ;
- les chefs de centre et chefs de centre adjoints ;
- les membres de secrétariat ;
- les surveillants ;
- les membres du pôle médical d'urgence (Médecins et Infirmiers) ;
- les correcteurs.

Au titre des conditions générales de candidature, les acteurs susvisés doivent justifier d'une expérience avérée en matière d'organisation des examens et concours et ne doivent pas être candidats aux concours administratifs de la session 2024.

Par ailleurs, les conditions spécifiques à chaque catégorie d'acteurs sont précisées sur la plateforme d'inscription en ligne.


SORO Gninagafol